



PROVINCE DE QUÉBEC  
MUNICIPALITÉ DE  
SAINT-AMBROISE-DE-KILDARE

850, rue Principale  
Saint-Ambroise-de-Kildare (Québec)  
J0K 1C0  
☎ (450) 755-4782  
☎ (450) 755-4784  
✉ info@saintambroise.ca

## AVIS PUBLIC

EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ, par le soussigné, René Charbonneau, directeur général et secrétaire-trésorier de la susdite municipalité :

- ✓ QUE le règlement 762-2018, modifiant le règlement relatif aux permis et certificats 393-1991 afin d'ajouter les dispositions applicables dans le cas de demande dans un îlot déstructuré, adopté lors de la séance ordinaire du conseil, tenue le lundi 1<sup>er</sup> octobre 2018, entre en vigueur le 16 novembre 2018, date du jour de sa publication (*L.R.Q., chapitre C-27.1, art. 450*).

Toute personne intéressée peut prendre connaissance de ce règlement au bureau municipal, durant les heures normales d'ouverture.

***DONNÉ À SAINT-AMBROISE-DE-KILDARE, CE 16<sup>e</sup> JOUR DU MOIS DE NOVEMBRE 2018.***

*René Charbonneau*  
*Directeur général et secrétaire-trésorier*

---

### CERTIFICAT DE PUBLICATION

*Je, soussigné, René Charbonneau, directeur général et secrétaire-trésorier de la Municipalité de Saint-Ambroise-de-Kildare, certifie sous mon serment d'office avoir publié l'avis public, en affichant une copie à chacun des deux endroits désignés par le conseil, le 16<sup>e</sup> jour du mois de novembre 2018, entre 8 h et 12 h.*

*En foi de quoi, je donne ce certificat ce 16<sup>e</sup> jour du mois de novembre 2018.*

*René Charbonneau*  
*Directeur général et secrétaire-trésorier*